

## Le Doubs, 1<sup>er</sup> Département à s'engager avec Pôle emploi pour un accompagnement social et professionnel des demandeurs d'emploi en difficulté

Au cours de sa recherche d'emploi, le demandeur d'emploi peut être confronté à des difficultés sociales (logement, santé,...). Aussi, le Département du Doubs et Pôle emploi ont décidé de s'associer pour renforcer leur accompagnement face à ces difficultés.

Considérant en effet la complémentarité de leurs missions :

- l'action sociale et l'insertion pour le Département,
- l'insertion professionnelle et la résolution des problèmes de recrutement des entreprises pour Pôle emploi,

Claude Jeannerot, Président du Département, sénateur du Doubs et Jean Bassères, Directeur général de Pôle emploi, ont signé le 29 janvier 2014 une convention marquant avant tout la volonté de **simplifier les démarches de ces demandeurs d'emploi en difficulté, qu'ils soient allocataires du RSA ou non.**

La convention doit permettre d'articuler les expertises et les moyens de chacun :

- les conseillers Pôle emploi élaborant des parcours prenant davantage en compte des aspects sociaux,
- les travailleurs sociaux s'appuyant sur l'expertise des conseillers Pôle emploi dans l'accompagnement des usagers,

en basant leur collaboration sur une approche des besoins et non sur une logique statutaire.

Concrètement,

dans les 8 agences Pôle emploi du Doubs : 8 conseillers Pôle emploi assurent cet accompagnement global en articulation avec les professionnels du travail social et 1 animatrice fonctionnelle assure la coordination du dispositif avec les directions de l'action sociale territoriale et de l'insertion du Département du Doubs ;

pour le Département du Doubs : 8 correspondants insertion (assistant social) assurent les complémentarités sur le champ social dans le cadre de l'approche globale de l'accompagnement et l'articulation entre les deux institutions aux différents niveaux territoriaux.

Par ailleurs, le Département mobilise l'ensemble de ses services chargés du logement, de l'enfance, ou de l'autonomie, pour assurer l'accompagnement social des demandeurs d'emploi.

### **Historique du partenariat entre le Département du Doubs et Pôle emploi**

C'est dans la continuité du travail engagé avec l'ANPE pour l'accompagnement des allocataires du RMI, que le Département du Doubs a poursuivi et amplifié son partenariat avec Pôle emploi au moment de la généralisation du RSA dont les Départements ont la responsabilité depuis 2009.

Le Doubs a choisi d'aller plus loin dans l'application de cette loi en décidant d'accompagner les allocataires du RSA orientés vers un accompagnement professionnel, également sur le volet social, avec le concours, à partir de 2011, d'un travail conjoint entre les agences locales de Pôle emploi et les services du Département.

Fort de cette expérience de travail en commun, Claude Jeannerot a été mandaté par l'ADF (Assemblée des Départements de France) pour que le Doubs devienne Département pilote de ce nouveau partenariat et pour rassembler les autres Départements en vue de généraliser le dispositif.

### **Contact presse**

Département du Doubs  
Camille Ayme  
Marie d'Ouince Consultant  
01.56.64.00.44

Pôle emploi  
Rhanja Labyad  
Direction de la communication  
01.40.30.68.12